



# MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48  
Fax 05 63 65 94 65

mairie@lafrançaise.fr  
www.lafrançaise.fr

## DECISION

2025-28

Objet : Avenants marché de travaux mairie – phase 2

Monsieur le Maire de Lafrançaise ;

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Vu la décision n°2024-41

## DECIDE

- **D'attribuer** dans le cadre des travaux de la mairie phase 2 :

- *l'avenant n°1, lot 1, menuiserie aluminium à l'entreprise Alu Diffusion :*
  - Montant initial du marché : 9107,54 € ht
  - Avenant n°1 : 15 954,15 € ht
  - Nouveau montant du marché : 25 061,69€ ht
- *l'avenant n°1, lot 4, électricité à l'entreprise Fauché :*
  - Montant initial du marché 10 660€ ht
  - Avenant n°1 : 1 520,20€ ht
  - Nouveau montant du marché : 12180,20€ ht
- *l'avenant n°1, lot 6, chauffage CVC à l'entreprise Bourrié :*
  - Montant initial du marché : 8 245,09€ ht
  - Avenant n°1 : 412,26€ ht
  - Nouveau montant du marché : 8 657,35 € ht

- **De signer ces avenants.**

Fait à Lafrançaise,  
Le 14 avril 2025.

  
Le Maire,  
  
Thierry DELBREIL

Délais et voies de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)

  
Lafrançaise